

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : stabilité en 2016, baisse en 2017

■ **Le nombre d'élèves dans le premier degré** devrait s'établir à 6 808 900 à la rentrée 2016, et à 6 796 800 à celle de 2017 ; il était de 6 805 200 à la rentrée 2015. En 2016, la stabilité des effectifs est due à une baisse en préélémentaire et à une augmentation en élémentaire, s'expliquant par le passage en CP de la génération des enfants nés en 2010, la plus importante depuis la fin du baby-boom en 1974. À la rentrée 2017, le nombre d'élèves dans le premier degré devrait baisser pour la première fois depuis la rentrée 2011. Cette baisse sera ressentie à la fois en préélémentaire et en élémentaire.

Annie Dubujet, DEPP-B1

■ Les prévisions d'effectifs d'élèves qui seront scolarisés aux rentrées de 2016 et de 2017 reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation pour le préélémentaire et sur des taux de passage apparents dans l'élémentaire.

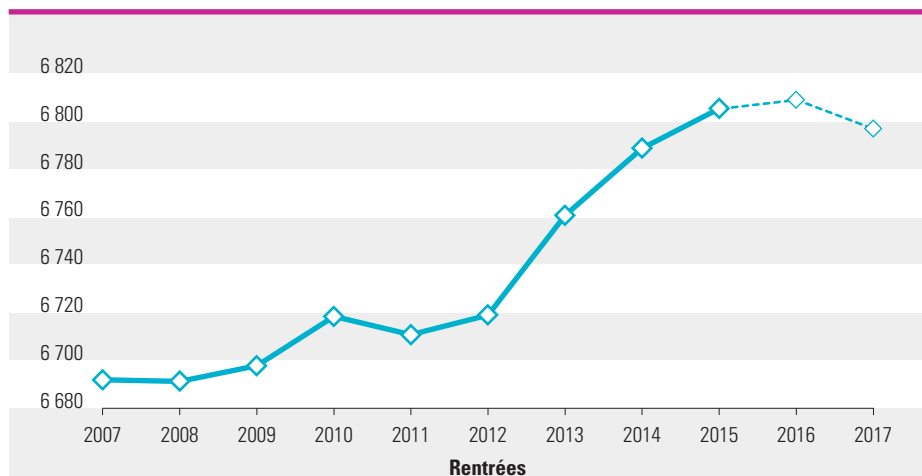
Outre les évolutions démographiques, déterminant principal des évolutions prévues, les hypothèses retenues pour établir les prévisions d'effectifs d'élèves dans le premier degré s'appuient aussi sur la prise en compte des conséquences théoriquement attendues des politiques éducatives mises en place.

À la rentrée 2016, les effectifs des écoles publiques et privées (France métropolitaine

et DOM) devraient se stabiliser à un niveau voisin de celui de la rentrée 2015 (+ 3 600 élèves). En septembre 2017, ils connaîtraient une baisse de 12 100 élèves (FIGURES 1 ET 3).

La stabilité attendue des effectifs d'élèves pour la rentrée 2016 résulte d'une baisse importante en préélémentaire, contrebalancée par une hausse de même ampleur en élémentaire, conséquence du passage en CP de la génération historiquement importante des enfants nés en 2010 (FIGURE 2). À la rentrée 2017, la baisse devrait se répartir sur les niveaux préélémentaire et élémentaire de manière identique.

1 – Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré (en milliers)



Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation
et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

En 2016, le passage au CP de la génération des enfants nés en 2010 provoque une baisse des effectifs en préélémentaire

Après une baisse de 11 300 élèves à la rentrée 2015 (- 0,4 %), les effectifs de préélémentaire devraient connaître une nouvelle diminution en 2016 (FIGURES 3 et 4). Celle-ci devrait être importante, de l'ordre de 21 200 élèves (- 0,8 %). Cette baisse s'explique par le jeu des remplacements des générations. En effet, à la rentrée 2016, la génération 2013 âgée de trois ans remplacera celle de 2010 âgée de six ans, bien plus importante, qui quittera le niveau préélémentaire. La population estimée des enfants âgés de trois à cinq ans devrait ainsi diminuer de 19 400 à la rentrée 2016 (FIGURE 5).

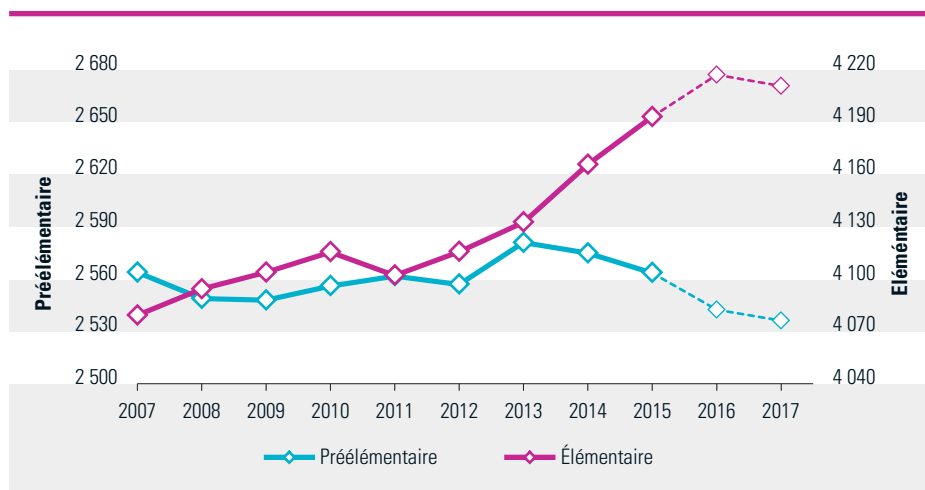
À la rentrée 2017, la baisse des effectifs des élèves en préélémentaire devrait être plus modérée (- 6 200 élèves) et s'explique à nouveau par le remplacement de la génération des enfants nés en 2011 arrivant au CP par celle des enfants nés en 2014 âgés de trois ans. Une baisse de 9 200 enfants de trois à cinq ans est ainsi prévue à cette rentrée.

En faisant l'hypothèse que le taux de scolarisation global sur cette tranche d'âge se stabilise à 99 %, c'est une baisse du nombre des élèves de trois à cinq ans de 25 300 en 2016 et de 9 200 en 2017 qui est attendue.

À la rentrée 2015, les effectifs d'enfants scolarisés à deux ans ont diminué de 2 815 élèves par rapport à celle de 2014. La politique d'accueil des enfants de moins de trois ans a pour objectif une augmentation de la scolarisation de ces enfants dans les réseaux de l'éducation prioritaire (voir « ÉDUCATION PRIORITAIRE »). Dans l'hypothèse d'une augmentation de la scolarisation à deux ans dans ces zones à la rentrée 2016, ce sont environ 4 000 enfants de deux ans supplémentaires qui pourraient être scolarisés à la rentrée 2016 et 3 000 à celle de 2017.

À la rentrée 2016, l'augmentation des effectifs des enfants de deux ans ne limiterait que peu la baisse attendue dans le préélémentaire, en raison de la taille des générations. En revanche, en 2017, elle compenserait pour moitié la baisse des

2 – Effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : l'échelle de gauche concerne les effectifs d'élèves en préélémentaire (courbe bleue) et celle de droite les effectifs en élémentaire (courbe prune). Une graduation correspond à une évolution de 30 000 élèves pour le préélémentaire et pour l'élémentaire. Ainsi entre les rentrées 2012 et 2013, les effectifs en préélémentaire ont augmenté de 23 900 élèves et de 16 900 en élémentaire. Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé. Source : MENESR-DEPP.

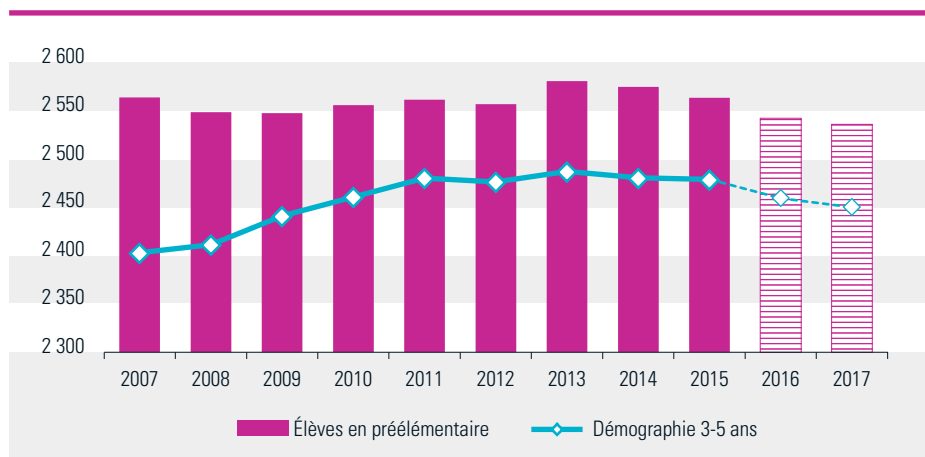
3 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2016 et 2017 (en milliers)

	Constat 2015	Prévision 2016	Évolution de 2015 à 2016		Prévision 2017	Évolution de 2016 à 2017	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 563,6	2 542,4	- 21,2	- 0,8 %	2 536,2	- 6,2	- 0,2 %
dont les 2 ans	93,6	97,7	4,1	4,3 %	100,7	3,1	3,1 %
Élémentaire	4 193,0	4 217,1	24,1	0,6 %	4 210,6	- 6,5	- 0,2 %
ULIS-école	48,7	49,4	0,7	1,4 %	50,0	0,6	1,2 %
Total premier degré	6 805,2	6 808,9	3,6	0,1 %	6 796,8	- 12,1	- 0,2 %

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

4 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2016, 2 542 400 enfants devraient être scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 3-5 ans est estimée à 2 459 600 enfants.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

effectifs du préélémentaire. En maintenant un taux de scolarisation à deux ans identique à celui de la rentrée 2015 (11,5 %),

les effectifs en préélémentaire diminueraient de 25 200 élèves en 2016 et de 11 400 en 2017 (FIGURE 6).

5 – Évolution de la population

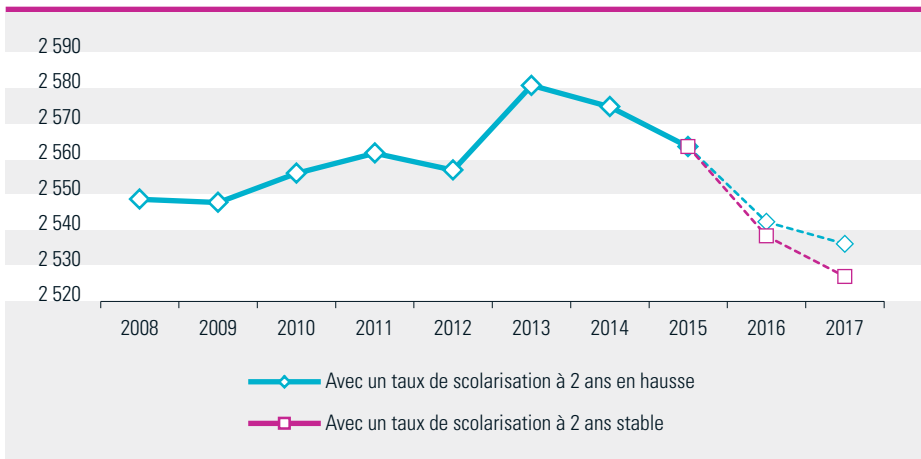
	Source Insee-DEPP			Estimation DEPP	
	2012 à 2013	2013 à 2014	2014 à 2015	2015 à 2016	2016 à 2017
3-5 ans	10 800	- 6 600	- 1 700	- 19 400	- 9 200
6-10 ans	24 000	34 600	22 900	24 500	- 5 600
Total 3 -10 ans	34 800	28 000	21 200	5 100	- 14 800

Lecture : entre les rentrées 2014 à 2015, on estime que la population âgée de 3 à 5 ans a diminué de 1 700 enfants et celle âgée de 6 à 10 ans a augmenté de 22 900. Entre les rentrées 2015 et 2016, on estime que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans devrait diminuer de 19 400 et que celui des enfants de 6 à 10 ans devrait augmenter de 24 500.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

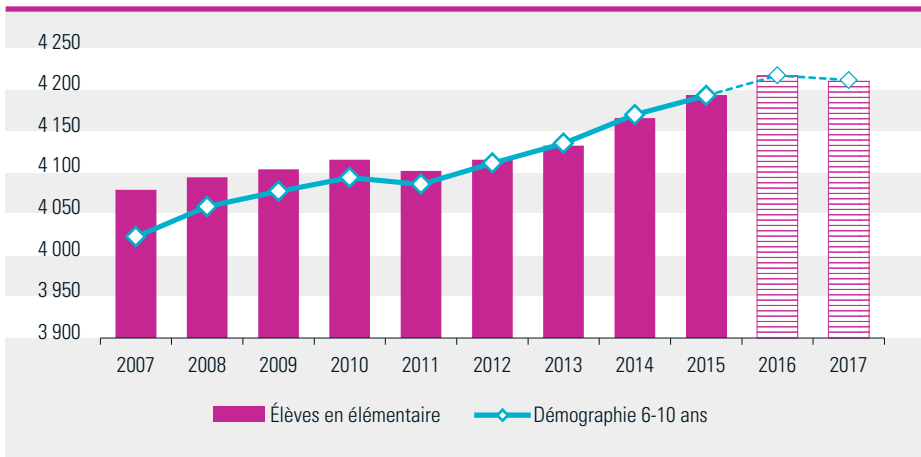
6 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire selon le taux de scolarisation à deux ans (en milliers)



Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

7 – Évolution des effectifs dans l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2016, 4 217 100 enfants devraient être scolarisés en élémentaire. À la même date, la population des 6-10 ans est estimée à 4 217 500 enfants.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

En élémentaire, les effectifs devraient baisser à la rentrée 2017, après cinq rentrées de croissance

Le nombre d'élèves en élémentaire devrait augmenter de 24 100 élèves à la rentrée 2016 (+ 0,6 %) et diminuer de 6 500

élèves (- 0,2 %) en 2017. Les effectifs s'établiraient ainsi à 4 217 100 élèves à la rentrée 2016 et à 4 210 600 élèves à celle de 2017 (FIGURE 3).

La génération des enfants nés en 2010 arrive en CP avec un nombre de naissances supérieur de 26 000 à la génération 2005 qui intégrera le second degré à la rentrée 2016.

Après une hausse continue depuis 2012 (FIGURE 7), la rentrée de 2017 devrait connaître une baisse des effectifs en élémentaire. Cette baisse s'explique par un phénomène inverse à celui observé depuis la rentrée 2012 : la génération 2011, celle des entrants en CP en 2017, est de taille moindre que la génération 2006, qui quitte le CM2 (respectivement 823 400 naissances et 829 400 naissances).

Les prévisions établies pour le niveau élémentaire s'appuient sur des hypothèses de baisse des taux de redoublement du CP au CM2. Seule la baisse de ce taux en CM2 impacte les évolutions attendues, mais de manière marginale. Si les taux de redoublement restaient identiques à ceux de la rentrée 2015, les effectifs en élémentaire augmenteraient de 26 700 à la rentrée 2016 et diminueraient de 5 900 en 2017.

Les effectifs des unités localisées d'inclusion scolaire devraient continuer à augmenter, sous réserve de l'augmentation des capacités d'accueil

À la rentrée 2015, 48 700 élèves sont scolarisés dans des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS-école). Ces classes permettent à des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarité inclusive tout en restant dans le milieu scolaire ordinaire. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées scolaires reposent sur la progression de la scolarisation de ces élèves. Leurs effectifs continueraient d'augmenter au cours des prochaines rentrées scolaires, mais de manière plus modérée qu'en 2015 (+ 1,4 % en 2016 et + 1,2 % en 2017 contre + 1,5 % en 2015). Ce sont ainsi 49 400 élèves en situation de handicap qui pourraient être scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2016 puis 50 000 à celle de 2017 (FIGURE 3).

La part du secteur public devrait se stabiliser autour de 86,5 %

À la rentrée 2015, 5 885 300 élèves fréquentaient des écoles du secteur public, ce qui

établit la part de ce secteur à 86,5 %. Ce taux devrait globalement peu évoluer aux rentrées 2016 et 2017 (FIGURE 8) ; il s'établirait en préélémentaire à 87,6 % aux rentrées 2016 et 2017, et en élémentaire à 85,6 % à la rentrée 2016 et à 85,5 % en 2017. Dans le préélémentaire, l'objectif d'accroissement de la scolarisation à deux ans des enfants en éducation prioritaire devrait augmenter la part du secteur public pour cet âge, la faisant passer de 78,3 % en 2015 à 79,2 % en 2016 puis à 79,8 % en 2017. La hausse prévisionnelle du nombre d'élèves de deux ans devrait essentiellement concerner le secteur public, auquel appartiennent les écoles de l'éducation prioritaire, d'où l'augmentation de la part du secteur public pour cet âge. En élémentaire, les hypothèses retenues font évoluer la part du public sur la tendance observée entre 2014 et 2015.

8 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur public) pour 2016 et 2017 (en milliers) et part du public (en %)

	Constat 2015		Prévision 2016		Prévision 2017	
	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)
Préélémentaire	2 245,1	87,6	2 227,0	87,6	2 221,9	87,6
dont les 2 ans	73,2	78,3	77,3	79,2	80,4	79,8
Élémentaire	3 594,7	85,7	3 609,1	85,6	3 598,3	85,5
ULIS-école	45,4	93,3	46,1	93,3	46,6	93,3
Total premier degré	5 885,3	86,5	5 882,1	86,4	5 866,8	86,3

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public.

Source : MENESR-DEPP.

Au total, les effectifs du secteur privé devraient augmenter de 6 800 élèves à la rentrée 2016 puis de 3 300 à celle de 2017. Le secteur public devrait scolariser 3 200 élèves de moins en 2016 puis 15 400 de moins en 2017.

En poursuivant les tendances des années précédentes, à la rentrée 2016, dans les deux secteurs de scolarisation, les effectifs devraient diminuer en préélémentaire

et augmenter en élémentaire. Le passage de la maternelle vers le CP de la génération des enfants nés en 2010 impacte de manière semblable les évolutions des secteurs public et privé. En 2017, les deux secteurs devraient voir à nouveau leurs effectifs baisser en préélémentaire (- 5 100 élèves dans le secteur public et - 1 100 dans le secteur privé). À cette même rentrée les effectifs en élémentaire devraient être en baisse dans le secteur public (- 10 800 élèves) et augmenter dans le secteur privé (+ 4 300 élèves). ■

ÉDUCATION PRIORITAIRE

À la rentrée 2015, le périmètre de l'éducation prioritaire a évolué. Les réseaux d'éducation prioritaire (REP) et les réseaux d'éducation prioritaire plus (REP+) ont remplacé les réseaux Éclair et RRS. L'un des objectifs de la loi d'orientation pour la refondation de l'école est de favoriser l'accueil des enfants de moins de trois ans dans ces zones de l'éducation prioritaire afin d'atteindre un taux

de scolarisation à deux ans de 50 % en REP+ et de 30 % en REP. À la rentrée 2015 19,3 % des enfants de moins de trois ans étaient scolarisés dans les écoles en éducation prioritaire.

Les hypothèses retenues pour ces prévisions sont d'atteindre progressivement un taux de scolarisation de 30 % en REP et de 50 % en REP+ à l'horizon 2020 et de stabiliser ce taux hors éducation prioritaire.

en savoir plus

✚ S. Abdouni, « Les élèves du premier degré à la rentrée 2015 : forte baisse des taux de redoublement », Note d'Information, n° 44, MENESR-DEPP, novembre 2015.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

MÉTHODE DE PRÉVISION RETENUE DANS LE PREMIER DEGRÉ

Champ de la prévision

Les prévisions portent sur l'ensemble du premier degré, secteurs public et privé, en France métropolitaine et dans les cinq DOM.

Le préélémentaire

Les prévisions dans le préélémentaire se basent sur des taux de scolarisation. Les données démographiques utilisées lors de ces prévisions s'appuient sur les pyramides des âges diffusées par l'Insee lors de la publication du bilan démographique de 2015. Les pyramides diffusées correspondent aux rentrées 2012 (données définitives) et aux rentrées 2013 à 2015 (données provisoires). Les effectifs d'enfants des générations 2008 à 2015 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et des bilans démographiques précédents. Le nombre d'enfants par âge des rentrées 2016 et 2017, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants. Ces populations sont provisoires et seront révisées lors de la publication par l'Insee, début 2017, du bilan démographique de 2016. Pour chaque âge (public + privé), on calcule à partir de ces données les taux de scolarisation des rentrées précédentes en rapportant le nombre d'élèves d'un âge donné à la population totale du même âge. Ces taux sont ensuite projetés pour les rentrées 2016 et 2017 et appliqués aux populations par âge estimées pour ces années. On obtient ainsi pour chaque âge concerné les effectifs qui devraient être scolarisés en préélémentaire.

Les hypothèses retenues pour l'évolution des taux de scolarisation sont :
 - une hausse de 0,5 point du taux de scolarisation des deux ans en 2016 et de 0,7 point en 2017 ;
 - un taux de scolarisation des enfants de trois à cinq ans à 99,0 %.

L'élémentaire

Les prévisions dans l'élémentaire se basent sur les taux de passage apparents. Ces taux se calculent sur les rentrées scolaires précédentes en rapportant l'effectif d'un niveau d'études (public + privé) à l'effectif du niveau inférieur de la rentrée précédente.

Ainsi le taux de passage pour les CM2 de la rentrée 2015 est le rapport du nombre d'élèves en CM2 en 2015 sur l'effectif des CM1 de la rentrée 2014. Pour les CP, le niveau inférieur est assimilé aux enfants de cinq ans ou plus scolarisés dans le préélémentaire.

Ces taux de passage comprennent à la fois les passages dans le niveau supérieur, les redoublements dans le niveau étudié mais aussi dans le niveau inférieur ainsi que les effets migratoires.

Les taux de passage ainsi calculés sont ensuite projetés pour les rentrées 2016 et 2017.

Les hypothèses retenues pour l'évolution de ces taux sont une baisse des taux de redoublement dans le secteur public du CP au CM1 en 2016 et le maintien de ces taux en 2017. Les migrations sont considérées constantes par rapport à la rentrée 2015.

Ces baisses des taux de redoublement font baisser les taux de passage apparents pour 2016 (public + privé) en CP et CM2 (respectivement - 0,9 point et - 0,2 point) et augmenter ceux en CE1 et CM1 (respectivement + 0,6 point et + 0,3 point). Le taux de passage apparent en CE2 reste stable. ■